

SAISON 2017/2018

NOUVEAUTE PAIEMENT LICENCES PARTS REGIONALES 2017/2018 DANS LE PANIER FEDERAL SUR VOTRE ESPACE CLUB

A partir du 1^{er} juillet 2017, date de la bascule du logiciel sur la saison 2017/2018, vous réglerez les parts régionales des licences directement à la FFVB. En effet, en plus de la part fédérale qui se trouve dans votre panier, vous y trouverez dorénavant la part régionale de vos licences.

Quel seront les produits régionaux à régler directement à la FFVB ?

- Part régionale des licences = NOUVEAU
- Part régionale des doubles et triples surclassements = NOUVEAU

Informations importantes :

- Nous vous rappelons qu'à partir du moment où vous clôturez votre panier, vous devez effectuer aussitôt votre règlement à la FFVB, ce qui implique une bonne gestion de votre trésorerie.
- **CLOTURE DU PANIER = DECLENCHEMENT DU REGLEMENT A LA FFVB**